



REGLEMENT DE CONSULTATION

Fourniture de radios hf – vhf - handsets

Date limite de réception des offres : le 23 / 12 / 2011 à 16 h 00

ARTICLE 1 : NOM ET ADRESSE DE L'ACHETEUR

Fédération Handicap international

14 Avenue Berthelot
69361 LYON cedex 07
France
Tél : 04.78.69.79.79
Fax : 04.78.69.79.94

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHE

Le présent contrat a pour objet la fourniture, la programmation, le SAV de radios hf, vhf et handsets.

ARTICLE 3 : FORME DE LA CONSULTATION

Le présent marché est passé sous la forme de l'appel d'offres ouvert.

Handicap international se réserve le droit d'apporter au plus tard 15 jours avant la date limite fixée par la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Le candidat présentera son offre en français et en euros HT (2 chiffres après la virgule maximum).

Les entreprises pourront retirer les dossiers de consultation à partir du 1^{er} décembre 2011 au siège d'Handicap international ou par mail à l'attention de Pascal Cote : pcote@handicap-international.org et Jérémy Moncorgé. assistantlog@handicap-international.org

Contenu des candidatures :

Les pièces relatives aux candidatures et celles relatives aux offres sont présentées dans deux enveloppes distinctes :

Enveloppe 1 : « Candidature »

- Elle contiendra les références des candidats sur leurs capacités techniques, professionnelles et financières pertinentes en la matière. (Certificat professionnel, CA, contrat sur le même secteur d'activité, qualification personnel. Etc.)

Enveloppe 2 : « Offre »

- L'acte d'engagement.
- Le bordereau de prix.
- Une note technique expliquant la solution retenue par le candidat pour répondre aux besoins d'Handicap international.
- Les conditions générales d'Handicap international.

Aucune candidature par transmission électronique n'est autorisée.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date limite de réception des offres ne seront pas retenus.

ARTICLE 5 : CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

1 - Les critères de sélection des candidatures

Les candidatures seront appréciées au regard des capacités techniques et financières des entreprises dûment justifiées.

2 - Critères d'attribution

Le marché sera attribué sur la base des critères suivant:

CRITERES	%
Délai de livraison	25
Prix	50
Service après vente (notamment capacité à proposer une formation et un suivi technique aux programmes en français et en anglais).	25

Les offres non conformes au cahier des charges seront rejetées.

ARTICLE 8 : DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le 23 décembre 2011. 16 h00

A l'adresse suivante :

Fédération Handicap international
14 Avenue Berthelot
69361 LYON cedex 07

ARTICLE 9 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres des soumissionnaires est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

ARTICLE 10 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à :

Pascal Cote. pcote@handicap-international.org. + 33 (0)4 78 69 79 84.

Jérémy Moncorgé. assistantlog@handicap-international.org + 33 (0)4 78 69 79 06.